

Concevoir les parkings en milieu naturel

Aménagement des sites



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

3.3 - Le milieu boisé

En milieu boisé, les aires de stationnement ont la particularité de toujours bénéficier de limites arborées.

En réalité, elles sont situées, soit dans une clairière, soit elles en créent une dans le massif boisé.

C'est pourquoi les plantations d'arbre haute tige sont beaucoup moins importantes que dans d'autres milieux. On pourrait même dire que quelquefois, elles ne sont pas souhaitables, car elles ferment trop l'espace et ne s'intègrent pas à l'environnement végétal.



Un exemple, situé dans la forêt d'Orient montre par la photo ci-après le peu d'intérêt de plantations d'alignement. Un ou deux arbres pourraient être plantés à la rigueur.

Par contre dans les régions à fort ensoleillement, ces plantations sont utiles pour dispenser l'ombrage. Elles évitent ainsi une trop grande pénétration du public dans le boisement pour rechercher l'ombre (cf. massif des Calanques)

3.3.1. Maintien des arbres existants

La création d'une aire de stationnement dans ce milieu bénéficie souvent de la présence d'arbres existants qui sont à mettre en valeur. Il faut souligner ici la difficulté de maintenir des arbres souvent âgés parmi les véhicules.

En effet, lors des travaux de terrassement, la terre végétale superficielle est décapée, le chevelu de racines supprimé. L'arbre se retrouve affaibli. Le sol est devenu plus compact et souvent imperméable.

L'idéal serait, soit de laisser un espace au sol très important, hors d'atteinte des véhicules, correspondant si possible à l'envergure de l'arbre ; on peut le faire pour des sujets remarquables qui donneraient du caractère à l'aire de stationnement, soit de créer le parking au-dessus des racines de l'arbre, d'épandre une couche de matériaux perméables, du sable par exemple, sur lequel on peut poser des dalles béton alvéolées.

Malgré les soins qui peuvent être apportés, il faut savoir que tôt ou tard, ces arbres devront être remplacés. Il est préférable de prévoir des jeunes sujets qui s'adapteront mieux aux conditions nouvelles.

3.3.2. Limites



Une limite franche de l'aire de stationnement est indispensable dans ce milieu pour empêcher les véhicules de pénétrer dans le boisement.

Le parking ci-contre est bien délimité par les bordures béton, mais esthétiquement d'autres solutions sont préférables comme : fossés, barrière, potelets, modelé de sol, bordure bois ou pierre, etc... (cf. [chapitre des équipements annexes](#)). Une utilisation de ces divers éléments, qui peuvent également se combiner avec la végétation, permet de dissuader les automobilistes de stationner en dehors des aires affectées à cet usage.

3.3.3. Revêtements de sol

Les revêtements de sol utilisables sont variables en fonction de la fréquentation du parking et surtout de son éloignement par rapport au réseau de circulation principal.

Si le parking est près du réseau, il peut être en enrobé. S'il est loin du réseau, on a tout intérêt à le réaliser en stabilisé pour une meilleure intégration avec le milieu environnant.

Les sanitaires et les poubelles sont des équipements indispensables aux parkings très fréquentés si l'on ne veut pas voir les buissons jalonnés de tas d'ordures et d'excréments.



Les photos suivantes prises près de la Maison du Parc de la Forêt d'Orient sont un bon exemple de petits parkings desservis par une voie principale, limités par des bordures en pavés.



